

*L'ajournement*

les prix domestiques doivent demeurer stables pour nous permettre d'être compétitifs au niveau international.

La progression des taux d'intérêt au cours des dernières années s'est accompagnée d'une très forte croissance de la demande par rapport à la capacité de l'économie de fournir des produits et des services, d'où les pressions inflationnistes. Depuis quelque temps, la demande montre des signes d'essoufflement, mais le taux d'inflation demeure élevé. Les taux d'intérêt baisseront sensiblement suite à une diminution des craintes inflationnistes. Prendre maintenant des risques additionnels quant à l'inflation serait inapproprié.

La hausse du dollar canadien au cours des deux dernières années reflète plusieurs facteurs et non pas seulement le niveau des taux d'intérêt. La vigueur de notre économie et la confiance des investisseurs dans les perspectives d'avenir du Canada furent des facteurs prépondérants. De plus, notre expérience des années 1970 et du début des années 1980 démontre clairement que la plus grande menace à la compétitivité des producteurs canadiens provient d'une inflation trop élevée.

Le gouvernement reste déterminé à réduire l'inflation pour assurer une croissance économique soutenue dans tous les secteurs. Les agriculteurs canadiens bénéficieront ainsi de taux d'intérêt moins élevés et de prix stables.

## LES BANQUES D'ALIMENTATION

**M. Jesse Flis (Parkdale—High Park):** Madame la Présidente, le 14 février, j'ai soulevé à la Chambre une question importante, qui est un sujet d'inquiétude croissante pour nombre d'entre nous. Il s'agit de l'augmentation effarante du nombre de Canadiens qui doivent fréquemment faire appel aux banques d'alimentation pour assurer leur subsistance.

J'avais reçu de la Daily Bread Food Bank, l'une des banques d'alimentation de ma circonscription, une lettre et deux documents qui décrivent l'ampleur du phénomène à l'échelle tant nationale que locale. L'un des documents, intitulé *Canadian Hunger Count 1989*, était fondé sur des enquêtes spéciales menées en mars 1989 par des organisations de banques d'alimentation dans 65 villes et villages du Canada, dont le nombre total d'habitants correspond à plus de la moitié de la population du pays. Les enquêtes portaient sur 907 programmes visant à fournir d'urgence de l'épicerie et des repas.

## • (1810)

Ces sondages ont révélé que près de 400 000 Canadiens fréquentent les banques d'alimentation et les soupes populaires. Quatre-vingt-sept p. 100 de ces 400 000 Canadiens font appel aux premières et 13 p. 100, soit plus de 50 000 Canadiens, profitent des repas communautaires qu'offrent les soupes populaires, les services de déjeuner pour enfants, les centres d'accueil et les maisons de refuge. Ces statistiques valent pour tous les mois de l'année. Il s'ensuit que, chaque année, quelque 1,4 million de Canadiens dépendent des banques d'alimentation, soit de la charité publique, pour se nourrir et nourrir leur famille.

Le plus alarmant, c'est que les moins-de-dix-huit-ans, qui comptent pour 26 p. 100 de la population canadienne, forment 40 p. 100 de la clientèle des banques d'alimentation. On peut lire dans le document intitulé *Canadian Hunger Count 1989* que deux fois plus d'enfants que d'adultes risquent de devoir compter sur la charité publique pour avoir de quoi manger.

Il s'en trouve parmi nous pour croire que les Canadiens qui en sont réduits à faire appel à ces services ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, mais un sondage d'opinion publique mené par Gallup en avril 1989 a révélé que 67 p. 100 des Canadiens estiment que cela constitue un grave problème au Canada et 70 p. 100, que le gouvernement a le devoir de contribuer à le résoudre.

Les 87 p. 100 des 400 000 Canadiens qui dépendent des banques d'alimentation vivent de l'assistance sociale, de l'assurance-chômage, de la sécurité de la vieillesse et des allocations d'invalidité. Et pourtant, qu'a fait le gouvernement au lieu d'accroître son aide, directement ou en améliorant l'accès à l'éducation et à la formation? Il l'a réduite. Il a réduit les prestations et l'accès à l'éducation, comme on a pu le voir dans le dernier budget.

Il ne s'agit pas ici d'une question partisane. Ce que j'ai exposé à la Chambre, ce sont des faits. La pauvreté et la faim ne se prêtent pas à la politique. Nous devrions cesser de jouer avec la vie de nos concitoyens. Même si, en novembre 1989, une motion a été présentée à la Chambre et appuyée par tous les partis, il y a encore autant de gens sans nourriture et sans abri qu'il y en avait avant la présentation de la motion. Les motions ne mettent pas de pain sur la table.

La banque alimentaire Daily Bread distribue 650 000 livres de produits alimentaires dans 11 succursales, dans ma circonscription seulement. Ces banques alimentaires aident environ 2 500 personnes par mois. En janvier et en